

Retours d'expérience

GREENPOSE Roue & Traitement

Catégorie : Travaux Publics

Sous-Catégorie : Unité mobile de tranchage et recyclage

Entreprise : **OT ENGINEERING (PME)**

Financeurs : Fonds propres & Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Description du projet : Investissements dans deux machines mobiles de pose de fourreaux de fibres optiques avec traitement in-situ des déchets de chantier.

Investissement matériel : 2 unités mobiles de tranchage GREENPOSE. Deux brevets ont été déposés pour ce procédé innovant développé en interne.

Les matériaux extraits sur place par les camions ateliers sont mélangés à un liant et remis en place directement autour du fourreau dans la tranchée. Le grillage avertisseur est déposé simultanément, et la géolocalisation (en x, y et z) est effectuée automatiquement grâce à un système électronique intégré.

Coût : 1,2M€

Humain :

- Formation des salariés.
- 3 salariés sont devenus tuteurs - pilotes et forment les autres.
- Recrutement de pilotes de greenpose : un nouveau métier multicompetences.
- Mise en place d'un référentiel métier Greenpose.

Délai :

- 2019-2020 : Début des développements.
- 2023 : Acquisition des 2 engins. Opérationnel depuis.

Points forts

- Baisse du coût pour le client.
- Brevet.
- Satisfaction des salariés.
- Bon retour des clients et demandes associées.

Points de vigilance

- Coût de développement (R&D).
- Plan de formation.
- Maintenance des machines encore à définir.
- Difficultés pour convaincre la maîtrise d'ouvrage publique de tester des innovations et des nouvelles technologies.
- Difficultés à faire évoluer les cahiers des charges et temporalité des appels d'offres.



Contexte :

La méthode traditionnelle de pose de fibre optique consiste à ouvrir la tranchée, poser les fourreaux puis remblayer la tranchée en faisant venir sur chantier des camions toupis.

Enjeux :

- Permettre le réemploi des matériaux en place.
- Limiter le transport.
- Eviter la production de déchets de chantier et la gestion associée.
- Diminuer l'empreinte carbone du chantier.
- Rationaliser les besoins.

Gains environnementaux

Matière : matériaux non mis en ISDI et béton non acheminé.

GES : - 95% d'émission de CO2 par rapport à une méthode de pose classique (calculé par un bureau d'étude indépendant).

Autre :

- Moins de circulation des camions.
- Qualité de l'air.
- Optimisation des chantiers (pas de tranchées ouvertes et gain de temps).

Gains économiques

Retour sur investissement : 5 ans.

Améliorations / Réplicabilité

- Faire reconnaître les compétences métiers des pilotes greenpose, avec un référentiel métier qui ne soit plus uniquement en interne.
- Monter et valider un manuel d'utilisation, d'entretien et de maintenance.

Perspectives

- Enterrer les fibres aériennes.

Contact

Benjamin Collomb
Chef de projet Greenpose
b.collomb@otengineering.fr

F RTP AURA	UNICEM AURA
04 37 47 39 75	04 78 01 15 15
23 avenue Condorcet	Parc d'Affaires du
69100 Villeurbanne	Moulin à Vent, 33 Av. du
	Dr Georges Lévy
	69693 Vénissieux
www.frtpaura.fr	

Accord volontaire économie circulaire :

La filière des Travaux Publics et celle des matériaux se sont engagées aux côtés du Conseil Régional à travers un accord de filière régional « TP - Carrières et matériaux » pour l'économie circulaire. Dans ce cadre, des projets ont été soutenus financièrement par le Conseil Régional.

Les déchets de chantier en Auvergne-Rhône-Alpes :

27.7Mt de déchets ont été produits en 2022 dans la région sur les chantiers de construction. **92%** sont des déchets inertes. **86%** des déchets générés ont été réemployés, réutilisés, recyclés ou valorisés cette année-là.

La CERC effectue le suivi des déchets de chantier annuellement. Les résultats sont [publiés et accessibles gratuitement en ligne](#).